Au nom de <nom de l’école>, nous donnons notre accord pour participer à la Planification du transport scolaire (PTS). Nous comprenons que le processus de PTS commencera immédiatement, qu’il sera continuel, que la première année du projet sera plus intensive que les années suivantes, et que la mise en œuvre du processus se poursuivra pendant la deuxième année et au‑delà. Nous avons obtenu l’approbation du <nom du conseil scolaire> pour participer à ce projet.

Nous comprenons que nous nous engageons à participer pleinement au processus de PTS en six étapes, et que notre école se charge des responsabilités suivantes :

* inviter des enseignants, d’autres membres du personnel et des élèves à siéger au Comité PTS de l’école (responsabilité du directeur, avec l’appui de l’animateur de PTS) ;
* fournir des renseignements à l’animateur de PTS pour dresser le profil de l’école ;
* contribuer en nature en offrant du temps de personnel et d’élèves pour les tâches suivantes :
	+ aider aux divers aspects des collectes de données (p. ex., distribuer les sondages, envoyer des rappels de dates limites, remettre les sondages remplis à l’animateur de PTS, communiquer avec les parents, participer aux tours à pied du voisinage) ;
	+ élaborer un Plan d’action ;
	+ mettre en œuvre les initiatives du Plan d’action dont se charge l’école (selon le cas, l’animation d’une assemblée de lancement de projet, l’organisation d’un événement d’incitation à la marche, la distribution de matériel éducatif aux familles, etc.) ;
	+ assister aux réunions du Comité de PTS.
* passer en revue le Plan d’action et approuver le Plan de transport de l’école (responsabilité du directeur) ;
* publier les mises à jour de PTS dans le bulletin de l’école et les afficher sur son site Web ;
* au besoin, assurer un espace pour les réunions ;
* planifier la continuation du programme dans l’éventualité d’un changement dans l’administration
de l’école (p. ex., arrivée d’un nouveau directeur).

Nous comprenons que l’animateur de PTS nous fournira un soutien intensif pendant les <deux ou trois> premières années du processus. Après quoi, nous choisirons un « champion de PTS », qui prendra la relève et assumera le rôle de chef de file pour veiller à la continuation du processus de PTS dans notre école, c.‑à‑d. que nous continuerons à mettre en œuvre le Plan d’action, à suivre les progrès dans notre Plan de transport scolaire, à mener régulièrement des collectes de donnée pour mesurer l’impact des initiatives, à passer en revue le Plan de transport scolaire, et à le mettre à jour au moins une fois par an.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom (en lettres moulées) Directeur ou directrice

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature Date

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom (en lettres moulées) Président ou présidente du conseil de l’école

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature Date